

Justin Beaux de Maguielles

(1740-1794)

Fils d'un notaire, juge à la cour ordinaire de la baronnie de Saint Jean de Gardonnenque, le jeune homme a poursuivi des études de droit à Toulouse.

Là, il s'est lié d'amitié avec Marc Antoine Calas et sa famille.

Il obtient une charge d'avocat au Parlement du Languedoc.

En 1768, il est inscrit au barreau de Nîmes.

Passionné par l'œuvre des philosophes, il entre en relation épistolaire avec Voltaire et s'engage dans l'action pour le triomphe de la Justice et de la Liberté.

Protestant engagé, élu « ancien » du Consistoire de Saint Jean entre 1780 et 1782, il proclame dans un discours « *...que la confession de foy réformée contient la doctrine la plus pure* ». Dans un texte qu'il fera publier, il dénonce la situation des communes telles que celles de Saint Jean, placées dans l'obligation d'accorder les charges de consuls et de conseillers aux seuls détenteurs d'un certificat de catholicité.

A l'occasion de la montée sur le trône de Louis XVI, le brillant avocat plaide la cause de sa communauté religieuse, espérant « *un règne sans inquisiteurs qui oserait publier des principes de persécutions et d'intolérance qui désoleraient la patrie et l'humanité* ».

En Novembre 1788, Beaux de Maguielles a signé un opuscule « *Vœu du Tiers Etat et réclamations particulières du pays des Cévennes sur son admission et ses doléances aux états généraux* » qui inspirera les cahiers de Doléances de la sénéchaussée, dans lequel il demande une nouvelle répartition de l'impôt. Ce Tiers Etat local, écrasé par les privilégiés et les nantis, le saint jeannais le décrit comme « *un peuple nombreux, jeté par la nature sur des rochers escarpés, dans des montagnes infertiles, en proie aux torrents et aux frimas, après s'être épuisé à s'y créer et à s'y soutenir proprement sur les bras, des propriétés qui fournissent à peine sa subsistance...* »

Ainsi avec Beaux de Maguielles, les revendications sont tout à la fois religieuses, économiques et sociales.

Après la prise de la Bastille Beaux de Maguielles, très enthousiaste, se joint à la population saint jeannaise pour fêter l'évènement. On allume des feux de joie, on participe à un Te Deum célébré par « *le pasteur patriote* ». Puis Baux de Maguielles, se distingue en composant une « *Ode sur l'attentat commis contre la Nation française pour célébrer perpétuellement l'anniversaire de la conquête de la liberté* » :

*"De héros tout Paris fourmille:
Déjà de l'infâme Bastille
Les murs épais sont abattus:
Des bataillons patriotiques
Promènent au bout de leurs piques
Les têtes des tyrans vaincus..."*

Été 1793, de Paris les Montagnards menacent les provinces. Celles-ci humiliées se lèvent. Le fédéralisme s'organise. Une guerre civile enflamme le pays. Les autorités du département pressées par le climat insurrectionnel sont interpellées par les sections pour prendre « *une détermination prompte, vigoureuse et indispensable...* ». Josué Cardonnet appelle au rassemblement patriotique : « *Français, citoyens du Gard, soyez debout ! De grands évènements se préparent, les dangers de la Patrie sont imminents... réunissez-vous et parlez, votre voix étouffera les clameurs des anarchistes...* »

Une assemblée représentative des Communes du Gard, est réunie à la hâte. Jean Louis Bertézènze y représente Saint Jean. Il siège aux côtés de Beaux de Maguielle, alors député de la ville de Sommières. L'Assemblée vote une motion déclarant que *« le Peuple du Gard est en état de résistance à l'oppression »*.

Or les plans échafaudés vont s'écrouler comme châteaux de carte devant la réaction foudroyante de la Convention. Un détachement de six mille hommes de l'armée des Alpes, sous le général Carteaux, marche contre les rebelles gardois. L'armée départementale du Gard ne peut lui opposer que 6 à 700 hommes, qui vont capituler, le 14 Juillet, à Pont Saint Esprit, *"sans qu'une seule goutte de sang fût versée"*.

Cette reddition marqua le signal de l'effondrement de l'insurrection languedocienne. Le 15 Juillet l'Assemblée représentative des communes du Gard est dissoute et la bannière fédéraliste est brûlée. Les combats avaient été de courte durée, mais ils allaient entraîner une terrible vengeance du parti vainqueur

Après l'échec de la tentative fédéraliste, Justin Beaux de Maguielles est mis en accusation et sera arrêté à Saint Etienne Vallée française le 26 Février 1794, sur dénonciation du saint jeannais Boudon, juge au tribunal révolutionnaire de Nîmes.

Après jugement Beaux de Maguielles est condamné pour avoir été chef, instigateur et propagateur de la conspiration fédéraliste. Il est guillotiné, à Nîmes (5 Avril 1794).



Scène de la prise de la Bastille